

Quelques principes pédagogiques

Les **objectifs d'apprentissage (learning outcomes)** et le **programme de formation** sont définis et visibles pour tous les acteurs impliqués (offreurs, formateurs et étudiants).

La **durée de la formation** en heures est à titre indicatif et se base sur les expériences des cours en présentiel. Toutefois la certification des cours ne peut plus s'appuyer sur une présence de 70%.

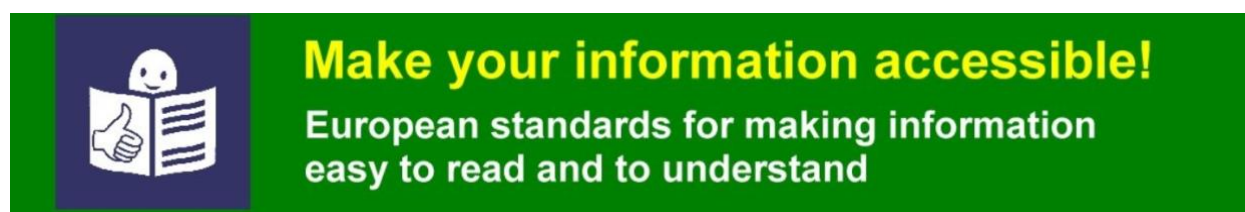
Pour garantir **l'accès à tous** il importe de se baser sur un **mix de méthodes** : à distance – en présentiel - asynchrone – synchrone.

En début de formation il importe d'expliquer la méthode aux étudiants et de les initier à l'utilisation des outils choisis.

Avant tout la formation à distance doit se baser sur **l'autonomie des étudiants** et faciliter **l'auto direction des apprentissages**.

Le rôle du formateur est plutôt celui d'un **tuteur** et d'un **accompagnateur** que celui d'un instructeur.

Dans toutes nos actions de communication, respectons les « Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre » !



<https://easy-to-read.eu/fr/european-standards/>

https://easy-to-read.eu/wp-content/uploads/2014/12/FR_Information_for_all.pdf